

*Le sport sur ordonnance :
quelles conditions de mise en œuvre ?*



Table ronde interprofessionnelle sport santé
Jeudi 16 mai 2019 à 18h30
Complexe Osco Manosco de Manosque

Organisée par le CREPS et le CROS Provence-Alpes Côte d'Azur,
en partenariat avec les CDOS 04 et 05, et la DDCS 04.

18h30 – Accueil

19h00 – Ouverture de la soirée

19h10 – Introduction : la loi de janvier 2016 et la Stratégie Nationale Sport Santé 2019-24

19h30 - première table ronde De la prescription à l'accompagnement

Comment prescrire du « sport sur ordonnance » ?

- la prescription d'activités physiques et sportives adaptées aux pathologies des patients
- un outil au service de prescriptions adaptées

Comment sécuriser le parcours des patients ?

- le recensement régional des structures sportives impliquées dans le Sport Santé
- le développement de plateformes « sport santé » et dispositifs « passerelles »

Conclusion : la question des financements

20h15 - seconde table ronde Quel encadrement pour quel accompagnement ?

« Sport « sur ordonnance » : quels enjeux pour le mouvement sportif ?

- la prise en compte du sport santé dans le développement des clubs.

Quelles qualifications pour l'encadrement du « sport sur ordonnance » ?

- les formations universitaires STAPS : la filière activités physiques adaptées
- les formations du CREPS : Certificat complémentaire sport santé, formation des agents territoriaux
- les habilitations fédérales au sein du mouvement sportif

Conclusion : illustration de projet sport santé dans un club sportif

21h00 – Buffet de clôture

Intervenants déjà confirmés

Mr Franck CHEVALLIER – Chargé de mission sport santé du CREPS

Dr Alain FERRERO – Médecin Conseiller à la Direction régionale jeunesse sport cohésion sociale

Mr Christian GUIBERT – Vice-Président du Comité régional olympique et sportif

Mme Cécilia REVOL – Fédération du sport en milieu rural

Mme Audrey VIGNE – MAIF

Informations et confirmation d'inscription

Informations :

Mr Franck CHEVALLIER - 06 16 91 12 19 - franck.chevallier@creps-paca.sports.gouv.fr

Inscription en ligne :

Merci, pour chaque participant(e), de remplir le formulaire en cliquant sur le bouton ci-contre. Cliquez bien sur «envoyer» à la fin du formulaire et un message de confirmation d'inscription apparaîtra.



Lieu de la manifestation :

Complexe Osco Manosco

Avenue du Moulin Neuf
04 100 Manosque

